

# Département de la Haute-Vienne

## ❖ Commune de DOMPS

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<b>Nombre de Conseillers :</b>	
<b>en exercice</b>	<b>: 10</b>
<b>présents</b>	<b>: 5</b>
<b>représentés</b>	<b>: 1</b>
<b>votants</b>	<b>: 6</b>
<b>Pour</b>	<b>: 6</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix huit mars deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du onze mars deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

**Étaient présents :** Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr LEROUSSEAUD Sébastien

**Membre excusé ayant donné pouvoir :** Mr VERHELST Eduard, pouvoir à Mr Serge BOUTY

**Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :** Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mme BELLET Béatrice, Mr CHARIAL Nicolas, Mr BREUX Sylvain

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 11 mars 2025

**Secrétaire de séance :** Sébastien LEROUSSEAUD

#### **Délibération 2025/018 en date du 18 mars 2025**

#### **Adhésion au réseau d'informations et d'alertes des collectivités : Panneau Pocket**

Madame le Maire présente l'application Panneau Pocket au Conseil Municipal et indique que plus de 12 500 collectivités sont équipées.

Les principaux avantages pour la Mairie sont les suivants :

- Simplicité d'utilisation sur ordinateur, tablette ou smartphone
- Insertion d'images, photos, pdf, liens, programmation de messages
- Sauvegarde des archives et statistiques
- Renforce le dynamisme local

Les principaux avantages pour les administrés sont les suivants :

- Gratuit et anonyme
- Aucune collecte de données personnelles, aucune publicité
- Notification instantanée, informations en temps réel
- Simplicité d'utilisation

Madame le Maire rappelle que le montant de l'adhésion annuelle à l'application Panneau Pocket est de 180€ TTC pour le tarif standard et 130€ TTC pour les adhérents AMRF. Dans la mesure où la commune est adhérente à l'AMRF le coût de ce service serait de 130 € TTC. Cette application permettrait de compléter utilement le site internet de la mairie en offrant la possibilité d'informer les administrés par l'envoi de notifications.

Accusé de réception en préfecture 087-218705804-20250318-2025-018-DE Date de télétransmission : 19/03/2025 Date de réception préfecture : 19/03/2025
---

**A l'unanimité le conseil municipal décide de :**

- D'autoriser Mme le Maire à signer tous documents en lien avec l'adhésion à l'application Panneau Pocket.
- De dire que les crédits seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 18 mars 2025.

Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20250318-2025-018-DE  
Date de télétransmission : 19/03/2025  
Date de réception préfecture : 19/03/2025